

# ORGUEIL Infos



# 12 — JANVIER 2021

# Edito



Chères Orgueilloises, chers Orgueillois,

L'actualité de cette fin d'année a été particulièrement difficile, marquée encore et toujours par la crise sanitaire liée au Coronavirus mais aussi par la vague d'attentats (assassinat de Samuel Paty, attentat de Nice) et la perte de nombreux soldats en opérations extérieures.

Mes premières lignes s'adressent donc à tous ceux qui nous ont quittés durant cette année, avec une pensée toute particulière à destination des Orgueillois(es).

J'assure mon soutien à tous ceux qui ont perdu un proche, tant les conditions du deuil y ont été encore plus difficiles et douloureuses.

La situation sanitaire encore instable ne me permettra pas ainsi qu'à l'équipe municipale de vous retrouver à la traditionnelle cérémonie des vœux pour vous présenter le bilan de ce début de mandat et les projets à venir.

Je souhaite tout d'abord adresser mon soutien à tous nos commerçants dont l'activité n'a pas été jugée essentielle. J'ai alerté nos nouveaux sénateurs sur cette situation qui me semble injuste et inéquitable, en demandant leur réouverture, estimant que notre restaurateur, notre esthéticienne, nos coiffeuses, notre céramiste (pour ne citer qu'eux), auraient été largement capables de mettre en œuvre les mesures de distanciation nécessaires à la limitation de la propagation du virus et ainsi poursuivre leurs activités.

Heureusement, d'autres activités économiques ont pu être maintenues et l'école a pu rester ouverte sans impact sur la santé des enfants.

Puis c'est à nos associations que je souhaite m'adresser car je sais à quel point il est difficile pour tous nos bénévoles de rester inactifs, d'annuler les manifestations ou les rassemblements, sportifs comme culturels, ou encore de limiter les regroupements conviviaux qui donnent tout le sens à leurs projets.

Mais je veux aussi garder à l'esprit les formidables initiatives qui ont vu le jour ces derniers mois. Si je louais en juillet dernier dans le dernier bulletin le comportement exemplaire des Orgueillois(es), j'y ajouterais aujourd'hui votre état d'esprit positif pour maintenir le moral des troupes et votre mobilisation solidaire.

Vous retrouverez tous les détails dans les pages de cette édition mais d'ores et déjà je tiens à remercier les parents d'élèves de la FCPE pour le défi «Orgueil en lumières» ou encore «les Étoiles Vœux» réalisées par les enfants avec l'appui des enseignantes et des agents de la garderie ; Merci aussi à la Ruche d'Orgueil pour le concours d'épouvantail et la collecte de dons pour l'AFM Téléthon ; Merci à l'ACCA pour ses actions «village propre» ; Merci à ROC pour sa participation à Octobre rose ; Merci aux élus pour la mise en place de la collecte des encombrants au profit d'Emmaüs et pour le don de masques, notamment pour les enfants et les associations caritatives ; Merci au CCAS pour la distribution de colis à nos aînés... Ce village me rend fier d'en être le maire. **Merci à tous.**

Vous retrouverez dans cette édition la plupart des actions réalisées et les grands projets à venir. Car en effet, malgré cette crise sanitaire et les difficultés pour se réunir, l'équipe Municipale est au travail et je tiens aussi à la remercier. Accompagnés par des agents compétents et motivés, vos élus mènent avec dynamisme des actions concertées au profit des Orgueillois(es). Avec toute ma confiance, ils avancent en groupe de travail sur les projets pour lesquels vous nous avez choisi. Pour 2021, les grands projets vont débiter : démarrage de la phase opérationnelle de l'aménagement du centre bourg, en commençant par la réalisation de la nouvelle mairie ; poursuite de la mise à niveau des réseaux ; 1ères réunions de concertations des habitants des quartiers (Relance en février/mars) ; démarrage des travaux de réhabilitation de l'école maternelle (objectif de réouverture en septembre 2021) ; premiers aménagements de la vélo voie verte ; finalisation prévue du PLUI-12 et 1ers pas du Conseil municipal de jeunes. Et tout cela en étant connecté via la généralisation de la fibre.

Les sept premiers mois du mandat nous ont permis de finaliser toutes les études et consultations et de trouver les financements par une sollicitation permanente de nos partenaires, Etat (dotations et plan de relance) et collectivités locales (subventions du Conseil départemental et Régional).

Enfin, je profite de cet édito pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont choisi de vivre dans notre village et je m'associe à l'ensemble du Conseil municipal et des agents de la collectivité pour vous souhaiter à toutes et à tous, nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2021.

Très bonne lecture à tous,

Votre maire

**Willy Authesserre**



# PANNEAUPOCKET

La mairie, soucieuse de vous informer et alerter s'est équipée de l'**ap-  
plication gratuite PanneauPocket**. Les évènements locaux, l'actualité  
de la commune, les informations des coupures réseaux, les alertes mé-  
téo sont toujours dans votre poche, ou que vous soyez quand vous le  
souhaitez.

Cette application respecte votre **vie privée** : pas d'enregistrement de  
vos coordonnées ni de géolocalisation.



**TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT**  
Votre APPLICATION PANNEAUPOCKET  
pour recevoir les alertes et les informations de la Commune



- 1 Ouvrez votre application « **Playstore** » ou « **Appgalery** » sur votre téléphone ou ta-  
blette
- 2 Tapez « **panneaupocket** » dans la barre de recherche
- 3 L'application apparait : cliquez sur « **installer** » ou « **obtenir** »
- 4 Une fois l'application lancée, recherchez « **Orgueil** » et cliquez sur le  à coté.  
Ainsi vous recevrez les informations en temps réel

**100% GRATUIT**   **100% ANONYME**   **0% PUBLICITÉ**



**Retrouvez également depuis un ordinateur  
toutes les infos et alertes des communes sur  
[app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)**

# Scolaire et périscolaire

## RENTREE SCOLAIRE

C'est dans une ambiance masquée que s'est effectuée cette nouvelle rentrée scolaire 2020/2021 mais les 210 élèves étaient ravis de retrouver l'école. Depuis le 2 novembre les enfants du CP au CM2 devant être munis de masque, la municipalité a offert un masque en tissu réutilisable à chacun.

Quant à l'équipe périscolaire, elle est enfin complète et a le plaisir d'accueillir deux jeunes volontaires en service civique (Laurie Verdier et Kostia Pisant) et d'un jeune stagiaire en BPJEPS (Davy Alesina).

## ANIMATIONS

L'équipe d'animation est aussi renforcée par une nouvelle bénévoles, Mme Allard, qui offre à nos jeunes orgueillois un moment de lecture sur la pause méridienne.



Toujours pour le bien-être de nos petits écoliers, la commune a engagé un partenariat avec l'entreprise Barquette et Cie pour intégrer le programme « fruits et légumes à l'école, un fruit à la récré ». Ce programme, financé par l'Europe, est destiné à favoriser la découverte du goût et à initier les enfants au plaisir de manger des fruits de saison.

Une distribution gratuite de fruits, venant prioritairement de circuits courts et de producteurs locaux, a lieu deux jours par semaine le soir après l'école pour tous les enfants accueillis à la garderie. En complément des actions ludo-pédagogiques sont organisées. C'est avec joie, que les enfants dégustent les fruits et participent aux activités.

Depuis le 16 novembre, en complément du point lecture et en partenariat avec la FCPE, une cabane à lire a été installée dans le parc du Carretou. Dans le cadre des animations proposées, les enfants ont imaginé son histoire que vous pouvez retrouver accrochée à la cabane.

Malgré le contexte sanitaire, les enfants de l'école ont pu assister au spectacle de Noël du cirque Zavatta de la commune. Les enfants de la troupe ont montré leurs prouesses à leurs camarades. Un goûter leur a été offert par la municipalité et les enfants ont aussi apprécié le bonnet de lutin qui leur a également été remis.

Quant aux grands, les agents, ils ont eu aussi droit à leur colis de Noël pour les remercier de leur engagement.

## TRAVAUX ECOLE

Des travaux ont été réalisés dans la cour de l'école durant les vacances scolaires estivales pour enfin résoudre les problèmes récurrents d'évacuation des toilettes. La garantie décennale a permis la prise en charge financière complète des travaux.

Notre priorité est désormais de restaurer le côté maternelle pour la rentrée de septembre 2021. La commune n'ayant pas été reconnue en situation de catastrophe naturelle, nous nous sommes affaiblis à trouver les financements nécessaires : aujourd'hui, 80% du montant des travaux ont été accordés. Nous pouvons donc lancer le processus de réhabilitation.



## REMERCIEMENTS

Après douze années passées auprès des petits Orgueillois, Béatrice Malfré a fait valoir ses droits à la retraite. Tous garderont le souvenir d'une ATSEM douce, patiente et bienveillante. Vendredi 18 décembre, les équipes municipale et enseignante lui ont adressé des petits présents pour qu'elle passe une agréable retraite. Josiane Lasserre a pris le poste d'ATSEM en petite section dès lundi 4 janvier.

# Vie Associative



En fin d'année, afin de mettre un peu de couleurs aux abords de l'école, la **FCPE** a lancé le projet des "Etoiles Vœux".

Ainsi avec la collaboration des enseignantes, chaque enfant a créé son étoile sur laquelle ils ont inscrit leur vœu le plus cher pour 2021. Ils étaient tous au rendez-vous et nous avons pris connaissance de leur création avec beaucoup de plaisir. Certains se sont montrés très pragmatiques, d'autres plein d'espoir mais tous étaient touchants et "vrais"! Un régal à voir et à lire !

L'association vous présente à son tour ses meilleurs vœux pour 2021



La **Pétanque Orgueilloise** vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2021, Santé, Bonheur pour vous et vos proches.

Le nombre de licenciés au club à ce jour est de 24 et compte 44 adhérents.

L'année 2020 fut une année « blanche » aucun concours aucune rencontre n'ont pu être effectués, c'est avec impatience que nous attendons le moment pour nous retrouver sur notre boudrome.

Notre loto de Février 2020 aura été un grand succès, malheureusement en Février 2021 cette manifestation ne pourra pas avoir lieu, des informations vous seront diffusées si toutefois le loto peut s'organiser ultérieurement.

En ce début de saison nous n'avons encore aucune date précise à communiquer pour les concours et autres rencontres.

Vous aimez le jeu de la pétanque, passer quelques heures de détente, pour cela il vous suffit d'adhérer au club pour la somme de 15€ à l'année. A bientôt au boudrome.

Pour tout autre renseignement prendre contact au : **06.81.51.89.60**

Sportivement

Le Président



## FC les 2 Ponts



Depuis décembre, le football a repris partiellement ses droits, avec le contexte actuel. Mais c'est un plaisir de pouvoir refouler la pelouse et toucher le ballon. Pour cette reprise, le football avec contact est à exclure. Il faut s'adapter à de nouvelles pratiques, ce que réalisent nos éducateurs sur chaque séance en propo-

sant de nouveaux jeux. Avec ce nouveau couvre-feu à 18h, les éducateurs reprogramment les entraînements le week end afin de poursuivre l'activité sportive. N'hésitez pas à consulter le site footeo du FC les 2 ponts pour connaître le planning des entraînements.

A orgueil, nos féminines ont repris le chemin des terrains. Ici sur la photo, nos U18 féminines, engagées au niveau régional, pourront profiter très prochainement d'un tout nouvel éclairage à LED, basse consommation sur le terrain. Ce projet mis en place par la municipalité est prévu pour le premier trimestre. Un gain en performance, et une réduction en énergie !

Dans le football, qui dit janvier, dit mercato et changement, c'est le cas



du FC les 2 Ponts et de sa présidence, puisque le flambeau a été passé entre **Laurent DEL POZO** (à gauche), et **Maxime FON-TORBES** (à droite) désormais nouveau président. Un grand merci à Laurent pour ces années, qui reste tout de même dirigeant au club. Tous deux travaillent depuis plusieurs mois et termineront la saison de la même manière pour assurer une transition pérenne.

# Vie Associative



L'ensemble vocal **ChordAria** a vu le jour en Février 2019 dans la salle des fêtes d'Orgueil.

Après deux années d'une existence quelque peu chaotique du fait des confinements successifs, les 40 choristes qui composent ce jeune chœur attendent patiemment l'amélioration de la situation sanitaire pour pouvoir enfin se retrouver et répéter dans de bonnes conditions.

Que ce soit dans la salle des fêtes d'Orgueil ou dans l'église de Castelnau d'Estretfonds, les répétitions du mardi soir à 20H00 sont toujours des moments de grande complicité placés sous le signe du respect et de la bienveillance et où le maître mot est le « PLAISIR ».

Sous la direction de sa jeune et talentueuse chef de chœur Julie PERRIN, chaque semaine les voix s'unissent, se répondent se superposent pour créer une parenthèse enchantée, un moment à part pendant lequel on oublie tous les petits tracas de la vie quotidienne pour ne profiter que du bonheur intense que procure le chant.

Mais la récompense suprême pour les choristes, après toutes les séances de répétitions studieuses, aussi agréables soient elles, c'est de pouvoir offrir le résultat de ce travail aux spectateurs venus les écouter.

Des instants magiques, suspendus, qui permettent aux choristes de partager leur passion avec un public, de donner du bonheur et d'en recevoir au travers des regards, des sourires, des applaudissements et du chaleureux accueil qui leur est réservé. Depuis sa création, ChordAria a pu se produire à deux occasions sur la commune de Castelnau d'Estretfonds, en animant le marché de Noël 2019 puis en proposant une prestation fort appréciée dans le cadre des journées du patrimoine en Septembre 2020.

Le répertoire de ChordAria commence à s'étoffer. Tous les moments de liberté ont été mis à profit pour organiser des répétitions et des stages. Durant les périodes de confinement, le travail personnel à la maison facilité par les outils mis à la disposition des choristes a permis l'apprentissage des nouveaux chants

Lors de l'assemblée générale organisée à Orgueil, grâce à l'aide de la municipalité qui a mis une nouvelle fois la salle des fêtes à notre disposition, les projets de Chord'Aria étaient nombreux et nous avions hâte de débiter notre nouvelle saison.

Pour la deuxième année consécutive nous avons été stoppés net dans notre formidable élan mais la saison n'est pas terminée et dès que nous y serons autorisés nous reprendrons le cours de notre histoire et nous faisons le vœu que vous soyez très nombreux à nous accompagner dans cette belle aventure.



Toute l'équipe du **comité des fêtes** vous souhaite une bonne et heureuse année 2021.

Que cette année soit riche en paix, conservons l'envie de nous divertir et nous amuser.

Cette année encore nous avons besoin de vous, et pour que la fête perdure le comité a besoin de bénévoles supplémentaires.

L'organisation des festivités ne peut être menée à bien qu'avec un nombre suffisant de bonnes volontés. Or, à ce jour, nous manquons cruellement de membres actifs pour maintenir ces festivités. Toutes les personnes qui souhaitent s'investir dans cette association sont les bienvenues.

N'hésitez pas à contacter la présidente Mme Mariou Elodie au **06.35.33.05.95**



## Le court de Tennis d'Orgueil a été rénové

Une convention signée avec le Tennis Club Bastidien, permet à tous les Orgueillois de prendre une carte famille auprès de TCB pour jouer sur les créneaux disponibles. La carte est au prix de 20 € par an et elle est à récupérer après règlement au Club à Labastide Saint Pierre. Vous pouvez contacter la mairie qui vous donnera les informations nécessaires à votre inscription.

# Vie communale



Devant une demande forte de la population pour l'évacuation des encombrants, la mairie a conclu un partenariat (via un arrêté) avec **Emmaüs**.

Comment faire pour en profiter ?

- Vous devez vous inscrire auprès de la mairie en décrivant les objets à évacuer : dernier délai le Mercredi avant le Samedi de la collecte.
- Vous devez être présents lors de la collecte. Les personnes d'Emmaüs vous appellent dans la matinée avant leur passage.

- Vos encombrants doivent être déposés à l'extérieur : prêts à être ramassés.
- Vos encombrants doivent être emballés (soit dans des cartons par exemple pour la vaisselle, des jouets, des bibelots ... ou dans des sacs pour des vêtements ...).

Il est important que chacun soit respectueux et ne laisse pas tout en vrac.

**IMPORTANT** : au vu de la crise sanitaire actuelle, le personnel d'Emmaüs n'est pas habilité à rentrer chez vous pour déplacer

un encombrant.  
Sont interdits pour les encombrants : Gravats / Pneus / Bouteilles de gaz / Ordures ménagères / Déchets verts.  
Cette collecte n'est pas à considérer comme une déchèterie.

Dates des prochains ramassages en 2021 :

6 Février / 6 Mars / 3 Avril / 15 Mai / 5 Juin / 3 Juillet / 7 Août / 4 Septembre / 2 Octobre / 6 Novembre / 4 Décembre



L'inauguration de la **Vélo Voie Verte** (VVV) s'est déroulée à Orgueil le 25 Août dernier en présence de Willy AUTHESSERRE, Maire d'Orgueil, de Christian ASTRUC, Président du Conseil départemental, de Christiane LE CORRE, Francine DEBIAIS et Jérôme BEQ conseillers départementaux, et de Marie-Claude NEGRE, Présidente de la communauté de communes Grand Sud Tarn et Garonne et des nombreux Orgueillois.

Cette inauguration a été l'occasion pour Willy AUTHESSERRE de remercier le Conseil départemental et de rappeler à l'assemblée notre

souhait d'aller plus loin dans son aménagement. *«...il ne reste plus qu'à nous mobiliser pour poursuivre notre collaboration, Monsieur le Président, autour de l'aménagement de cette belle voie verte pour la rendre encore plus agréable, en valorisant son parcours à travers nos prairies, nos champs, nos vignes et nos vergers, en y installant quelques menus équipements (je pense à quelques bancs pour s'y reposer, ou quelques poubelles pour la préserver), ou encore en y plantant quelques arbres pour accroître les points d'ombre sur sa partie la plus exposée et bien sûr en y rappelant les règles du vivre ensemble auxquelles je suis si attaché... pour que tous les utilisateurs, qu'ils soient d'Orgueil ou d'ailleurs, s'y croisent avec plaisir, dans le respect et le civisme que cette nouvelle Vélo Voie Verte mérite.»*

[Conclusions du discours de Willy Authesserre du 25 Aout 2020].



Désormais il est possible de louer la benne à la journée afin d'évacuer uniquement les déchets verts. : branchages, taille de haies, feuilles, tontes. Les souches d'arbres ne sont pas admises.

La demande doit être faite à la mairie par mail ([mairie@orgueil.fr](mailto:mairie@orgueil.fr)) ou par téléphone entre 9h et 12h (**05.63.30.51.50**). Le tarif est de 10 € pour la journée ou 30 € pour le week-end.

# Les conseils municipaux

## CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUIN 2020

### Ordre du jour

Présentation de l'organisation proposée par le maire

### Délibérations

- ◆ Délégations consenties à Monsieur le Maire par le conseil municipal
- ◆ Versement des indemnités de fonction au maire, aux adjoints, et aux conseillers délégués
- ◆ Désignation de 2 délégués et 1 suppléant à l'Association intercommunale pour l'aide au développement et l'animation des vallées du Tarn et du Tescou
- ◆ Désignation des délégués au syndicat départemental d'Energie de Tarn et Garonne
- ◆ Comité national d'action sociale : désignation des délégués locaux
- ◆ Syndicat intercommunal d'adduction en eau potable de la région de grisolles (SIAEP) : désignation de 2 délégués titulaires et de 2 délégués suppléants
- ◆ Participation aux frais de transports scolaires

## CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2020

### Ordre du jour

### Délibérations

- ◆ Vote des taux d'imposition de la fiscalité locale 2020
- ◆ Subventions allouées aux associations en 2020
- ◆ Election des membres du CCAS
- ◆ Election des représentants de l'association YAKA JOUER
- ◆ Prime exceptionnelle dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire déclaré pour faire face à l'épidémie de COVID19
- ◆ Instauration de la participation pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC) – rectification erreur d'appellation
- ◆ Remise gracieuse du loyer accordée à l'établissement « chez Ricou »
- ◆ Prolongation de la gratuité d'occupation pour la céramiste d'art
- ◆ Tirage au sort du juré d'assises pour 2021

### Questions / informations diverses

- ◆ Désignation du correspondant défense
- ◆ Ouverture normale de l'agence postale (APC)
- ◆ Bilan année scolaire 2019/2020
- ◆ Les astreintes
- ◆ Point sur la maison des services
- ◆ Diagnostic réseau eaux usées
- ◆ Court de tennis
- ◆ Eclairage public
- ◆ Lotissement de la Nauzette
- ◆ Spectacle ambulant
- ◆ Réunion AIPADAV
- ◆ Economie de papier
- ◆ Participation des élus à la distribution des flash info
- ◆ Information routière
- ◆ Agrément des volontaires en service civique à l'école
- ◆ Convivialité

# Les conseils municipaux

---

## CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

---

### **Ordre du jour**

#### *Délibérations*

- ◆ Election des délégués aux sénatoriales

---

## CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUILLET 2020

---

### **Ordre du jour**

#### *Délibérations*

- ◆ Affectation des résultats 2019 budget commune
- ◆ Création d'un emploi permanent d'agent technique à temps complet
- ◆ Création d'un emploi non permanent d'adjoint technique pour un accroissement temporaire d'activité
- ◆ Création d'un emploi non permanent d'adjoint technique pour un accroissement temporaire d'activité
- ◆ Création d'un emploi non permanent d'adjoint technique pour un accroissement temporaire d'activité
- ◆ Création d'un emploi non permanent d'adjoint technique pour un accroissement temporaire d'activité
- ◆ Prolongement et recrutement d'agents en contrat parcours emploi compétences ((PEC)
- ◆ Mise à jour du tableau des effectifs
- ◆ Lancement d'un marché public pour le projet de requalification des espaces publics du centre historique d'Orgueil
- ◆ Lancement d'un marché public pour la réhabilitation et la mise en accessibilité de la mairie
- ◆ Approbation du budget primitif 2020 de la commune
- ◆ Affectation des résultats 2019 budget assainissement
- ◆ Approbation du budget primitif 2020 assainissement
- ◆ Signature de la nouvelle convention d'assistance technique avec le conseil départemental de Tarn et Garonne
- ◆ Approbation de la participation financière pour la convention d'assistance technique avec le conseil départemental de Tarn et Garonne (SATESE)
- ◆ Cession foncière monsieur Harou

#### *Questions / informations diverses*

- |                                      |                                     |
|--------------------------------------|-------------------------------------|
| ◆ Ventes des mois de juin et juillet | ◆ Informations diverses             |
| ◆ Flash info                         | ◆ Investissement école numérique    |
| ◆ Nom de la maison des services      | ◆ Travaux des sanitaires à l'école  |
| ◆ Animations dans le village         | ◆ Fin des travaux chemin du Résimat |

# Les conseils municipaux

## CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2020

### Ordre du jour

#### Délibérations

- ◆ Proposition de candidats au poste de commissaires titulaires et suppléants de la commission intercommunale des impôts directs
- ◆ Renouvellement de la commission communale des impôts directs (CCID) suite aux élections municipales de 2020
- ◆ Renouvellement de la commission de contrôle des listes électorales
- ◆ Choix du bureau d'études pour le diagnostic du réseau d'assainissement des eaux usées
- ◆ Désignation des membres de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)
- ◆ Demande de subvention - réhabilitation d'une partie de l'école maternelle et élémentaire d'Orgueil
- ◆ Délégations consenties à monsieur le maire par le conseil municipal – précisions demandées par la préfecture
- ◆ Création d'un emploi non permanent d'adjoint technique pour un accroissement temporaire d'activité
- ◆ Mise à jour du tableau des effectifs
- ◆ Création de 3 emplois d'agents recenseurs
- ◆ Décision modificative n°1 budget 2020 commune

#### Questions / informations diverses

- ◆ Question de la gestion des encombrants sur la commune
- ◆ Bilan de la rentrée scolaire
- ◆ Bilan voiries
- ◆ Consultations projets centre bourg
- ◆ Bilan associations, communication
- ◆ Bilan projets – développement économique
- ◆ Alternative aux produits de nettoyage
- ◆ Les commissions communautaires

## CONSEIL MUNICIPAL DU 29 OCTOBRE 2020

### Ordre du jour

#### Délibérations

- ◆ Redevance d'occupation temporaire du domaine public
- ◆ Commission d'Appel d'Offre ad hoc
- ◆ Eclairage du stade de football –demande de subvention
- ◆ Remboursement anticipé d'une partie de l'emprunt de la STEP
- ◆ Aménagement de voirie pour la sécurité des biens et des personnes empruntant les transports scolaires : demande de subvention
- ◆ Présentation du RPQS 2019 Assainissement
- ◆ Règlement intérieur du Conseil Municipal

# Les conseils municipaux

## CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DECEMBRE 2020

### Ordre du jour

#### Délibérations

- ◆ Remise gracieuse de loyer Sabine ESTHETIC - Mesures prises dans le cadre de la crise sanitaire de la Covid19
- ◆ Attribution du marché public – réhabilitation et mise en accessibilité de la Mairie (Réf : 20S0090)
- ◆ Autorisation donnée au Maire de mise à disposition du local sis 345 Grand Rue à Orgueil – bail dérogatoire
- ◆ Actualisation demande de subvention – Réhabilitation de l'école maternelle
- ◆ Création poste Adjoint Administratif Principal 1ère classe cat C - 30h
- ◆ Création poste Agent de maîtrise - 35h
- ◆ Suppression de cinq emplois permanents
- ◆ MAJ tableau des effectifs
- ◆ Gratification stagiaire – Ilona PISAN
- ◆ Mise à jour du tableau de classement de la voirie communale
- ◆ DM 3 BP Commune
- ◆ DM 4 BP Assainissement

#### Questions / informations diverses

- ◆ Informations porteurs de projets : camion coiffure itinérant, location...
- ◆ Informations aménagements VVV
- ◆ Location de la benne à la journée
- ◆ Zone récup'sapins
- ◆ Point collecte Emmaüs
- ◆ Information urbanisme : PLUiH
- ◆ Bulletin municipal
- ◆ Informations enfance / jeunesse
- ◆ Informations CCAS



L'ensemble des comptes-rendus des conseils municipaux est accessible sur le site de la mairie [www.orgueil.fr](http://www.orgueil.fr) sous l'onglet « mairie »

# Le projet centre bourg

Lors du précédent flash info nous vous rappelions les ambitions portées pour l'aménagement de notre centre bourg.

Ensemble, nous avons imaginé un cœur de village plus attractif, plus convivial, plus «vert» avec une visée environnementale forte et un centre bourg accessible par tous et en toute sécurité.

Identifiés prioritaires avec vous à l'issue des nombreuses réunions publiques, la réhabilitation de notre future mairie et l'aménagement de ses espaces publics environnant marqueront une étape importante et impactante du projet. Le choix de nos maîtres d'œuvres qui nous accompagneront dans la réalisation de ces projets est aujourd'hui finalisé.

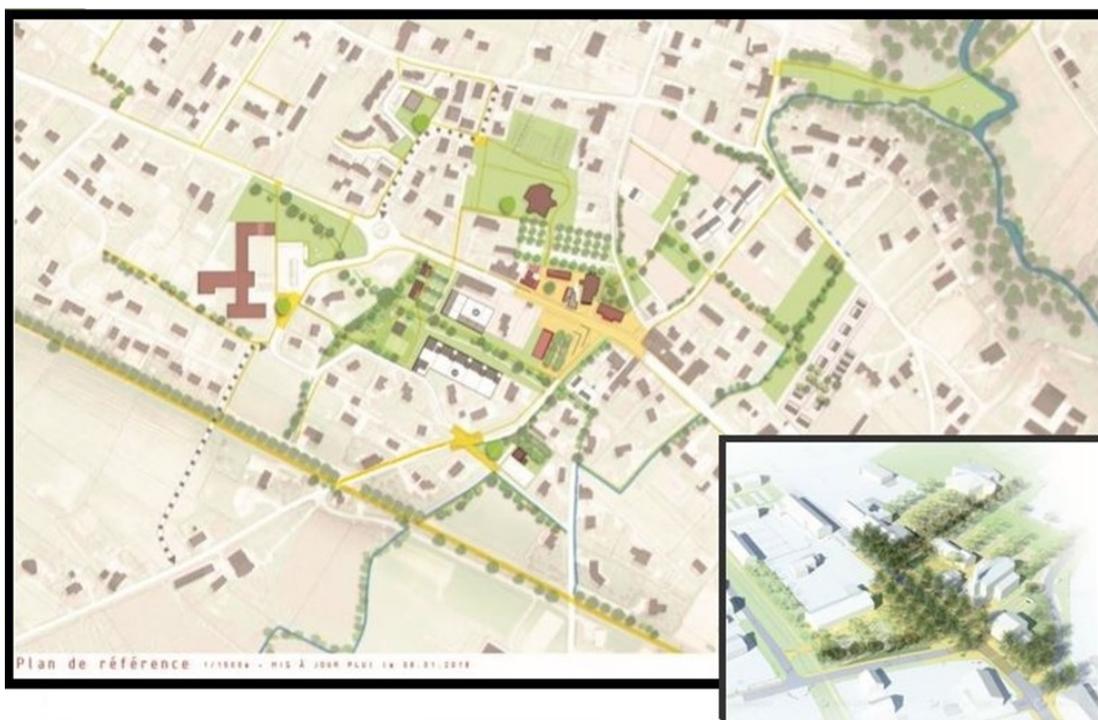


Pour la réhabilitation de la mairie, les études de l'agence d'architecture **ARKHIDEA** basée à Grenoble/Garonne ont d'ores et déjà été lancées. Emilie Wattier, cogérante de cette agence, est notre interlocutrice privilégiée.

L'enveloppe globale (travaux, études, diagnostics et contrôles divers) s'élève à environ 750 000 € HT et notre plan de financement vise 80% d'aides et donc un autofinancement de l'ordre de 150 000 €. A l'issue de ces travaux, la revente de la mairie actuelle permettra un total équilibre financier de cette opération.

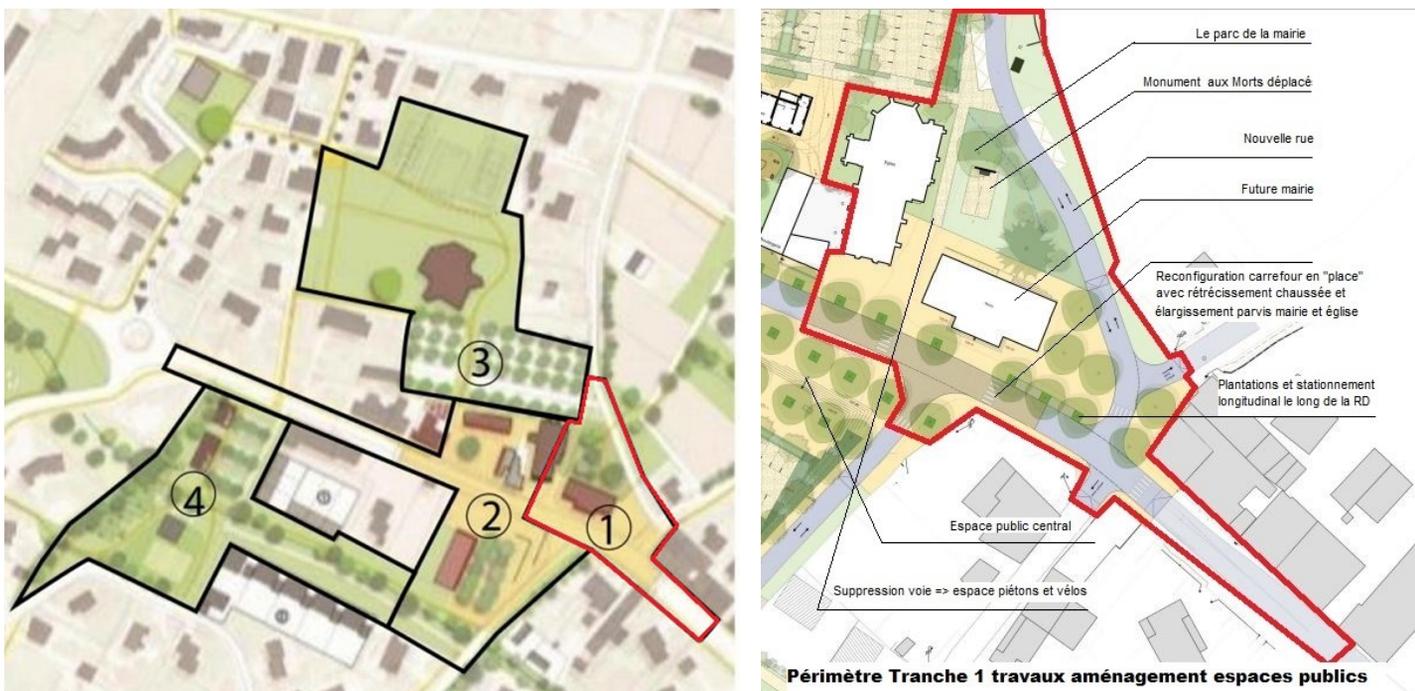
Au-delà de valoriser les grandes qualités architecturales et patrimoniales de notre future mairie, bâtiment construit dans les années 1860, nous avons l'ambition de la penser et la concevoir comme une rénovation exemplaire dans son inscription dans la transition énergétique. Aussi, nous avons prévu d'appliquer une démarche innovante (label E+ C-) qui nous assurera une efficacité énergétique optimale du bâtiment, aussi bien en hiver qu'en été, et une réduction maximale de l'empreinte Carbone. Nous entreprendrons notamment des travaux d'isolation et des travaux visant à renforcer l'autonomie énergétique du bâtiment par des énergies renouvelables. La mise en œuvre de matériaux biosourcés, locaux et pérennes sera privilégiée.

Outre le volet de la rénovation énergétique, le projet intégrera bien évidemment la mise aux normes de sécurité, d'accessibilité et de confort d'usage.



# Le projet centre bourg

Le projet mairie s'inscrit dans un projet d'aménagement global des espaces publics. Dans ce cadre, c'est l'agence Torres-Borredon qui a été choisie pour poursuivre le travail engagé. Associée aux bureaux d'études XMGE (voirie et réseaux) et Comet environnement (Environnement – écologie), Laurence Borredon, en tant que mandataire, poursuit les études menées à un niveau plus précis indispensable pour consulter les entreprises qui seront en charge des travaux. Ci-après le périmètre d'étude.



La 1ère tranche des travaux, dont le périmètre reste à affiner, sera réalisée autour de la mairie et en complète articulation avec les travaux de réhabilitation du bâtiment programmés cette année. L'enveloppe prévisionnelle de l'ensemble des études et des travaux de la 1ère tranche s'élève à environ 550 000 € HT avec là aussi un plan de financement visant 80% d'aides publiques et donc un autofinancement visé de l'ordre de 110 000 €.

Pour le suivi des études, une organisation vous sera proposée pour vous associer dans la gouvernance des projets (groupe représentant des habitants). D'ici cet été, une réunion publique sera organisée et ouverte à toutes et à tous pour vous présenter en détail le projet.

## AMENAGEMENT DE LA VELO VOIE VERTE

En prenant en compte vos remarques et vos propositions, les premières réflexions autour de la Vélo Voie Verte (VVV) ont commencé. Elles visent à :

- L'embellir par l'aménagement de bancs, de zones d'ombrage...
- L'utiliser comme support de communication et de valorisation d'Orgueil et tout particulièrement ses services et commerces.
- Rappeler les règles essentielles de civilité, notamment en traversée des zones les plus denses (zone calme, chiens tenus en laisse...)

Nous soumettrons ensuite ce projet au Conseil départemental, propriétaire de la VVV et par conséquent en charge de son entretien et de sa gestion. Une fois validé, nous engagerons les premiers aménagements





# Les réseaux

## Réseau Pluvial

Nous finalisons une étude pour déterminer les priorités à traiter au regard des nombreux problèmes rencontrés dans la commune.

Même si des travaux devront être entrepris au niveau communal, pour de nombreux cas il s'agit de nettoyage ou d'entretien de la responsabilité de chacun.

Quelques exemples en photos



Déboucher les buses sous les ponts d'accès aux propriétés



Ne pas laisser ses tailles de haies dans le fossé



Exemple de buses de pluvial noyées en permanence  
Donc saturation par temps de pluie

Certains ont commencé à nettoyer les fossés et nous les remercions



Avant



Après

# Economie locale



Depuis le 1er janvier 2021, l'ADMR de Vallée du Tarn s'est installée en centre-bourg dans un local appartenant à la commune. L'ADMR fait partie d'un réseau national d'associations de Service à la personne (+ de 70 ans d'existence) et intervient dans différents domaines : entretien de la maison, accompagnement du handicap, services et soins aux seniors, l'enfance et la parentalité.

Pour plus de renseignements, vous pourrez bénéficier d'un accueil personnalisé dans le local situé à côté de l'église (ancien atelier de poterie) mais aussi pourquoi pas devenir bénévole si vous avez un peu de temps à consacrer pour vivre une expérience humaine enrichissante. De plus, l'ADMR contribue à la création d'emplois de proximité durables et non localisables en re-

crutant des salariés de terrain : des aides à domicile, des employés à domicile, des auxiliaires de vie sociale....

Contact :

ADMR Vallée du Tarn  
345, grand rue 82370 Orgueil  
**05.63.30.08.37**

[infovalleetarn@fede82.admr.org](mailto:infovalleetarn@fede82.admr.org)

En raison du contexte sanitaire actuel, l'accueil se fera exclusivement par téléphone jusqu'à nouvel ordre.

Toutes les informations sur [www.admr82.org](http://www.admr82.org)



**Pauline Jalabert** va développer une activité de salon de coiffure & barbier itinérant. Son camion coiffure **nomade.hairtruck** sillonne notre commune depuis le samedi 16 janvier 2021, à raison de 2 samedis par mois de 9h à 18h, sur le parking de l'ancienne école. Cadre atypique et

ambiance chaleureuse sont au RDV.

Ce nouveau service pour les habitants vient en complément des coiffeuses à domicile déjà installées sur la commune : **Nicole Bouzigues, Sandrine Cappizzi et Karine Décastro**. Ainsi les habitants auront le choix d'un service à domicile ou d'un salon itinérant.

Contact : **06.83.64.26.45**



Le groupe de travail municipal en charge de l'économie a travaillé sur la création et mise en place d'une "charte enseigne" afin d'harmoniser les devantures des professionnels qui se sont installés début septembre à l'**Ostal del Cedre**.

Un panneau de signalisation a également été installé le long de la RD930.

# La voirie



**L'entretien des voies communales** a été effectué par l'entreprise BAYLE : Route des Aiguillons, Impasse du groupe scolaire, Clos des Chênes, Chemin de Ronde.



**Réparation et Consolidation du pont du Chemin de la Caminade** qui dessert 3 habitations. Cet « ouvrage d'art » communal, très endommagé et fragilisé, a été restauré par les services techniques de la commune et l'entreprise de M. COSTAPERARIA Alain.

## Sécurisation chemin de Ronde / parking du Presbytère :

Le parking du presbytère servant régulièrement de raccourci à des voitures aux conducteurs beaucoup trop pressés, le conseil municipal a décidé d'interdire la circulation entre le chemin de Ronde et la route de Planques au travers de cet espace.

Le stationnement des véhicules a été ainsi sécurisé. Le carrefour a été aménagé par la mise en place d'un miroir et d'un panneau «Stop».



## Un Chemin du Résimat tout neuf

Après les travaux de renforcement électrique, l'enfouissement des réseaux, la mise en place de



nouveaux mats d'éclairage public, les travaux ont été effectués sur la voirie :

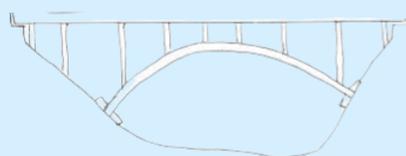
1. reprise des 2 intersections avec la route des Aiguillons,
2. Canalisation des eaux pluviales vers le Ribatel
3. Hydrocurage des buses de traversée de voie
4. Reprise du revêtement sur toute la longueur
5. Mise en place signalisation verticale et horizontale

**L' accès chemin de Brascou a été sécurisé** au niveau de la RD 930 par une consolidation et réfection des abords.

**Le virage route du Vigné (Rodoul)** , au niveau de l'impasse du Rodoul, fortement dégradé, va être prochainement remis à neuf.

Des travaux de curage du fossé **latéral route de Planques** entre le chemin de Pendulo et la RD 13 étaient programmés pour permettre une meilleure évacuation de l'eau stagnante. Ce curage a permis de mettre en évidence d'autres problématiques liées à l'évacuation des eaux sur ce secteur.

Les élus travaillent actuellement avec les services de la DDT (police de l'eau) et les services de la communauté des communes pour prescrire et planifier les interventions indispensables à l'assainissement de ce secteur.



**Qu'est-ce qu'un Ouvrage d'art ?** C'est une construction permettant de franchir un obstacle sur une voie de communication ou de protéger celle-ci : pont, tunnel, aqueduc, digue ...

La société SOGEFI a été mandatée pour recenser et contrôler les « ouvrages d'arts » sur le territoire intercommunal.

Pour la commune d'Orgueil 15 ponts et 4 aqueducs ont été recensés.

Lors d'un premier contrôle, des fragilités ont été remarquées sur le pont du chemin de Pautal.

Des restrictions de circulations ont été mises en place et seront éventuellement renforcées jusqu'à la réparation.

Les travaux seront planifiés par la communauté des communes en fonction des priorités du territoire.

## COMMUNICATION



Depuis novembre dernier, la Communauté de communes a ouvert sa page Facebook. Informer plus rapidement, apporter du contenu que d'autres supports de communication ne donnent pas... En un mot, vous accompagner un peu plus chaque jour ; voici la mission assignée à ce nouveau support, qui est également un levier d'échanges entre les citoyens et la collectivité.

N'hésitez pas à rejoindre la communauté en vous abonnant à cette page !

## ENVIRONNEMENT

### Cours d'eau sur votre parcelle : droits et devoirs.

Les cours d'eau façonnent notre paysage et interagissent avec les animaux et la végétation locale. Cet équilibre est parfois fragilisé par les pressions exercées par l'Homme : recalibrage, pompages, pollutions. Alors prenons soins de nos cours d'eau.

Un cours d'eau traverse ou passe au fond de votre parcelle ? Vous en êtes propriétaire jusqu'au milieu du lit. Vous vous devez d'entretenir votre côté du cours d'eau. Cela consiste en l'enlèvement des déchets, de la végétation et du bois mort bloquant le courant mais aussi à l'égagement de la végétation présente sur les berges.

Attention ! Une coupe rase de la végétation présente sur les berges est à proscrire car cela déstabilise les berges et favorise l'envasement des cours d'eau. De plus, il est interdit d'utiliser des produits pesticides ou désherbants sur une largeur de 5 mètres le long des cours d'eau.

En cas de doute sur l'entretien à prévoir, vous pouvez demander conseil au Pôle Environnement de la Communauté de Communes au : **05 63 64 49 80**.

Ces cours d'eau donnent également lieu à des droits de propriété pour les riverains. Ils peuvent ainsi être utilisés pour la pêche\*, pour le prélèvement d'eau à usage domestique ou encore en zone d'abreuvement aménagée.

Un guide à destination des riverains sera prochainement édité par la Communauté de Communes pour connaître, comprendre et mieux vivre avec les cours d'eau.

\* sous réserve de détenir une carte de pêche en cours de validité.

## CULTURE



Votre médiathèque déménage pour s'installer 143 route de Planques. Un local plus vaste, des rayonnages plus nombreux et donc beaucoup plus de livres seront à votre disposition. En effet, en plus des ouvrages et des documents multimédias achetés régulièrement par la communauté de communes Grand Sud Tarn et Garonne, de nombreux dons stockés attendaient leur place.

Marie Elisabeth et Michèle s'occupent de les trier, cataloguer et équiper afin de les mettre en rayonnage pour votre plus grand plaisir.

Lorsque les travaux seront terminés, vous retrouverez ou découvrirez votre médiathèque transformée mais toujours aussi chaleureuse et accueillante.

A bientôt

## TRI SELECTIF



Sur le territoire de GRAND SUD TARN & GARONNE, les habitants font des efforts incontestables pour trier leurs déchets. En 2019, près de 4 200 tonnes d'emballages, papiers et verre ont été collectés soit, près de 100 kg par habitant et par an.

Il faut toutefois, rester vigilant car les erreurs de tri appelés également "refus de tri" sont en augmentation (21.5% en 2019 vs 17.6 % en 2018). Il s'agit de déchets déposés par erreur par les usagers dans les poubelles jaunes. Ce qui n'est pas sans conséquence pour la collectivité car cela engendre des coûts supplémentaires.

Ci-dessous, vous trouverez les principales erreurs de tri recensées ainsi qu'un rappel des consignes de tri car pour mémoire, seuls les emballages en plastique, en métal, cartonnets et briques alimentaires sont à déposer dans vos bacs jaunes.

## PLATEFORME DE RENOVATION ENERGETIQUE

**Vous avez un projet de rénovation énergétique ? GRAND SUD TARN & GARONNE vous accompagne tout au long de votre projet !**

Le secteur résidentiel est le 1<sup>er</sup> secteur consommateur d'énergie (41 %) et le 2<sup>ème</sup> poste émetteur de gaz à effet de serre. Aussi, dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial, la

rénovation des logements existant est-elle incontournable. L'augmentation du prix des énergies soulève par ailleurs les questions de perte de pouvoir d'achat et de précarité énergétique.

### Pour qui ?

- pour les habitants du territoire GRAND SUD TARN & GARONNE,
- pour les locataires,
- pour les propriétaires occupants,
- pour les bailleurs.

### Pour faire quoi ?

- pour des conseils gratuits, neutres et sur mesure,
- pour réduire votre facture énergétique (35% en moyenne pour une rénovation globale),
- pour obtenir des aides,
- pour améliorer votre confort,
- pour agir localement contre le changement climatique.



### Vous souhaitez passer à l'acte ?

Prenez rendez-vous, des permanences sont organisées au sein de France Services (ex MSAP) :  
Grisolles : **05.63.27.05.70**  
Labastide-Saint-Pierre : **05.32.09.53.40**

## ECONOMIE EMPLOI

**Avec le fonds L'OCCAL, GRAND SUD TARN & GARONNE aide les entreprises à se relancer**

### Quels sont les bénéficiaires ?

Durement fragilisées par la crise sanitaire, les entreprises redémarreront leur activité. C'est particulièrement vrai pour l'économie touristique, le commerce et l'artisanat, secteurs parmi les plus touchés.

Pour faciliter leur réamorçage et ne pas compromettre leurs perspectives de développement et les recrutements associés, la Communauté de communes a souhaité s'engager aux côtés de la Région, de la Banque des Territoires et du Département de Tarn-et-Garonne.

Avec une enveloppe d'un peu plus de 125 000 euros, la Communauté de communes vient abonder ce fonds spécifique qui atteint un montant de 420 000 euros, destiné aux entreprises de notre territoire.

### A quoi sert-il ?

Ce dispositif unique permet ainsi aux professionnels de redémarrer et d'adapter rapidement leur activité aux exigences très fortes qui s'imposent à eux en termes de propreté et d'application des mesures sanitaires.

Deux types d'aides sont proposées :

- **des avances remboursables (taux 0%) d'aide à la trésorerie** (loyers, ressources humaines spécifiques, besoins en fonds de roulement, etc.) ;
- **des subventions d'investissement** pour la mise en œuvre des mesures sanitaires permettant d'anticiper les demandes de réassurance des clientèles par des aménagements appropriés (équipements pour l'adaptation de l'accueil et des zones de paiement, pour permettre la distanciation physique entre les salariés et les clients, aménagement de plans de circulation sécurisés dans les établissements, etc.).

### Quelles démarches à faire ?

Pour bénéficier de ce dispositif, rapprochez-vous du service économique de la Communauté de communes GRAND SUD TARN & GARONNE :

Tél : **05.63.27.57.16**

Mail : [solene.chanteux@grandsud82.fr](mailto:solene.chanteux@grandsud82.fr)

### **Le service Emploi Formation de la CCGSTG, facilitateur de recrutement**

Porté par la Communauté de communes GRAND SUD TARN & GARONNE, le service Emploi Formation a pour objectif d'offrir un service de proximité, d'accueil, d'information et d'orientation en matière d'emploi et de formation. Grâce à son réseau de partenaires et à sa connaissance des employeurs locaux, il propose des solutions afin d'accéder à un emploi et/ou à une formation professionnelle.

### Suis-je concerné ?

Vous êtes disponible, motivé-e, vous souhaitez vous engager dans un parcours professionnel et vous êtes :

- demandeur d'emploi,
- salarié,
- retraité,
- ou encore en congés parental,

n'hésitez pas à vous rapprocher de ce service. Des Conseillers-ères Emploi et des agents d'accueil vous accompagnent dans toutes vos démarches afin de valoriser vos compétences, vous préparer à un recrutement (CV, lettre de motivation, entretien), ou encore valider votre projet de formation ou de reconversion professionnel

### Que peut m'apporter ce service ?

Selon votre situation et votre besoin, le service Emploi personnalise son accompagnement. Il vous informe et vous oriente dans votre recherche d'emploi et/ou de formation.

### **Ses missions :**

- informer sur les aides et mesures pour l'emploi, les formations et les concours,
- proposer des offres d'emploi (Pôle Emploi, offres de particuliers, d'employeurs locaux, des collectivités territoriales) et des offres de formation,
- accompagner aux techniques de recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, entretien d'embauche...),
- aider dans les démarches administratives,
- mettre en relation avec des partenaires (Mission Locale, AVIE, CAP EMPLOI, BGE, etc.) grâce à des permanences sur place.

Pour plus d'informations, contactez le **05.63.27.57.24**. Un Conseiller vous orientera.

# PLUi 12, PLUi H 25 ..... KEZAKO ?



## QUOI ?

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal appelé PLUi, est un document de planification urbaine et d'urbanisme réglementaire. C'est un document juridique qui se substitue au PLU des communes et s'impose donc à tous : particuliers, entreprises, administrations, etc. et qui sert de référence à l'instruction des différentes demandes d'occupation et d'utilisation du sol : permis de construire ou d'aménager, déclarations préalables, etc

## QUI ?

Depuis sa création le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la Communauté de communes GRAND SUD TARN & GARONNE (CCGSTG) est compétente en matière d'élaboration des documents d'urbanisme.

## OU ?

Sur le territoire de la communauté de communes dont Orgueil fait partie

## QUAND ?

- Le PLUi 12

Il sera la traduction réglementaire du souhait de développement et d'aménagement du territoire pour la période 2020-2030 des 12 communes concernées.

- Le PLUi-H 25

Il sera la traduction réglementaire du souhait de développement et d'aménagement du territoire pour les 25 communes de GRAND SUD TARN ET GARONNE.

La CCGSTG a prescrit l'élaboration du PLUI par délibération du Conseil Communautaire du 27 septembre 2018.

Lors de la séance du 7 février 2019, c'est le volet Habitat du PLUI 25 qui a été prescrit.

Le PLUi-H 25 est évolutif et en cours de construction.

## COMMENT ?

Les étapes d'élaboration d'un PLUI

- le diagnostic,
- le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)  
A noter : le PADDI définit les orientations générales politiques d'aménagement et de développement durable, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels agricoles et forestiers, de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques.
- les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP),
- le règlement graphique et écrit, permettant l'arrêt du projet de PLUi,
- la consultation des personnes publiques associées (PPA) et enquête publique,
- l'approbation du PLUI.

## COMBIEN ?

Il y a 2 PLUI

- PLUi 12
  - ◇ Poursuite de l'élaboration du PLUi engagé par l'ancienne Communauté de communes du Terroir de Grissoles et Villebrumier (CCTGV), dans les mêmes objectifs et délais. Ce "PLUi 12" concerne les 12 communes suivantes : Bessens, Campsas, Canals, Dieupentale, Fabas, Grissoles, Labastide Saint Pierre, Nohic, Orgueil, Pompignan, Varennes et Villebrumier.
  - ◇ Concertation en cours et enquête publique à venir
- PLUiH 25
  - ◇ La Communauté de communes a également prescrit l'élaboration d'un PLUi pour l'ensemble des 25 communes du nouveau territoire Grand Sud Tarn & Garonne. Ce PLUi vaudra également PLH, Programme Local de l'Habitat. Celui-ci permettra de poser un diagnostic sur les besoins en habitat de l'ensemble des populations et de programmer des actions. Celui-ci s'appelle donc logiquement "PLUi-H 25".
  - ◇ Elaboration du PADDi en cours

## POURQUOI ?

Le PLUI détermine une politique d'aménagement du territoire et fixe en conséquence les règles d'utilisation du sol. Il permet de définir les orientations et de formaliser un document dans le respect de la diversité des communes.

# Action sociale



Le **CCAS** (Centre Communal d'Action Sociale), malgré une situation sanitaire particulière a souhaité maintenir la distribution des colis aux aînés de notre village. Même si cette année les rencontres ont été plus brèves qu'à l'accoutumée afin de respecter les mesures sanitaires, les membres du CCAS ont reçu un très bon accueil des Orgueillois. Ce rendez-vous de fin d'année est souvent attendu et apprécié.

Pour l'année 2020, le CCAS a délivré 28 coupons pass-temps. Ce coupon permet une réduction de 30 euros sur les frais d'inscription de votre enfant dans un club sportif ou culturel selon certaines conditions. Pour plus d'informations vous pouvez consulter le site officiel d'Orgueil.

Comme chaque année nous avons recueilli les lettres pour le Père Noël. Cette année c'est une cinquantaine de lettres que nous lui avons transmises. Nous espérons qu'il a pu répondre et faire plaisir à tous ces enfants.

Le **SIAEP** de Grisolles a mis en place un programme d'accompagnement, appelé chèque eau, pour les administrés qui rencontreraient des difficultés pour le paiement de leur facture d'eau. Vous pouvez vous renseigner auprès de l'assistante sociale du pôle de Grisolles au **05.63.64.08.16**

## Solidarité - Une distribution de masques réutilisables par la municipalité

Au mois de mai dernier, à l'appel de la municipalité, un groupe de citoyens bénévoles s'est mobilisé pour confectionner des masques au profit des habitants. Une distribution avait ensuite été organisée et chaque orgueillois s'était vu offrir deux masques. A la rentrée scolaire du 2 novembre, afin de suivre le protocole sanitaire, ce sont les enfants de l'école qui ont été pourvus gratuitement.

Face à l'obligation du port du masque sur la voie publique dans l'ensemble du département et pour permettre à tous de s'y conformer, la mairie a mis et met toujours gratuitement à la disposition des habitants ces masques lavables et invite donc les orgueillois à contacter le secrétariat pour les récupérer.

Le Maire et le conseil municipal ont aussi décidé d'en faire don aux associations venant en aide aux personnes démunies. Ainsi, les restos du cœur, l'association Reliance 82 ou encore la Croix Rouge se sont vus offrir 100 masques chacun. Merci encore à toutes nos couturières bénévoles.

# Vie départementale

**Les élections sénatoriales** du 27 septembre 2020 ont désigné François BONHOMME (réélu) et Pierre Antoine LEVI (nouveau) pour défendre le Tarn et Garonne au Sénat.



Pierre Antoine LEVI



François BONHOMME



Chantal MAUCHET



Catherine FOURCHEROT

**Préfecture** : Après 5 ans passés en Tarn-et-Garonne, Pierre BESNARD, Préfet, cède sa place à Madame Chantal MAUCHET qui arrive d'Ariège ; Catherine Fourcherot remplace Emmanuel Moulard en qualité de secrétaire générale de la préfecture.

# Informations générales

**VIGILANCE** : La mairie ne mandate jamais une entreprise pour effectuer des travaux ou du démarchage chez les particuliers. **Ne laissez entrer personne**

Soyez très vigilants aux démarchages frauduleux par courriel, SMS ou par téléphone. En effet, vous pouvez être destinataire de faux courriels ou de faux appels. Ces derniers se présentent comme émanant de l'Assurance Maladie, impôts, banque, sécurité sociale, huissier de justice, CAF... évoquent un remboursement qui vous est dû, et vous demandent de transmettre des documents faisant apparaître des données personnelles (carte d'identité, passeport, facture téléphonique ou d'internet...) ou un RIB ou de remplir manuellement vos coordonnées bancaires dans des cases appropriées.

- Ne répondez jamais à une demande d'informations confidentielles (**ex. demande de coordonnées bancaires, identifiants, code d'accès, n° de Carte Bleue...**) reçue par courriel même si le motif d'envoi semble cohérent et plausible.
- Vérifiez l'adresse de l'émetteur et en cas de doute, prenez contact rapidement avec l'organisme qui est soi-disant l'émetteur du message.
- **Ne cliquez pas sur les liens contenus dans les courriers électroniques de provenance douteuse** : les liens affichés dans les courriers électroniques peuvent en réalité diriger les internautes vers des sites frauduleux.
- Ne rappelez pas les numéros indiqués

**Soyez vigilant lorsqu'un courriel demande des actions urgentes, n'agissez pas dans la précipitation et ne croyez pas que tout ce qui vient d'internet est forcément vrai.**

## INFORMATION FIBRE

A sein de certains quartiers (Relance, Videlfau,...) des familles ont déjà pu profiter de la vitesse de la fibre. Le déploiement de la fibre dans l'ensemble de la commune a pris du retard et devrait se terminer au dernier trimestre 2021.

Vous trouverez plus de renseignements sur le site : <https://www.octogone-fibre.fr/>

**ATTENTION** : Dans les territoires où des déploiements de réseaux fibre optiques sont engagés par Octogone Fibre et Tarn et Garonne Numérique, des démarcheurs commerciaux peu scrupuleux proposent un abonnement qu'ils ne pourraient pas fournir.

Ne fournissez pas vos factures de télécommunication et ne changez pas vos smartphones et ordinateurs : cela n'est pas nécessaire pour un raccordement fibre.

En cas de doute contactez Tarn et Garonne Numérique 05.67.05.52.00 ou [contact@82numerique.fr](mailto:contact@82numerique.fr)



## INSCRIPTIONS SCOLAIRES POUR LA RENTREE 2021

Elles auront lieu les mardis 9 et 23 mars de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 sur rendez-vous uniquement à l'école primaire d'Orgueil. Seuls les enfants nés avant le 31 décembre 2018 sont concernés. Avant l'inscription vous devez vous rendre en mairie avec un justificatif de domicile afin d'établir une autorisation d'inscription (sauf si vous avez déjà un enfant scolarisé à l'école d'Orgueil). Vous devez ensuite contacter l'école au **05.63.30.56.92** pour prendre rendez-vous.

# Informations générales

## STOP AUX DEPOTS SAUVAGES



Des dépôts sauvages ont été constatés sur des espaces publics de la Commune. Face à cette absence de notion de citoyenneté et de mépris pour l'environnement, ces actes d'incivisme suscitent incompréhension et indignation. Il est rappelé que tout dépôt de déchets, de quelque nature que ce soit, est interdit sur l'espace public. Dans le même ordre d'idées, des individus très bien intentionnés et encore une fois très respectueux de notre environnement déversent leur huile de vidange dans les fossés cachée sous un léger feuillage. Il n'y a pas de degré dans l'abjection de ces pollutions, jeter de l'huile dans les fossés revient à les déverser directement dans nos cours d'eau pour enfin finir dans le Tarn.

**Le Maire dépose une plainte** pour chaque dépôt constaté afin de retrouver les auteurs et engager des poursuites pénales. Pour rappel : les dépôts sauvages sont passibles d'une amende de **38** à **150** € et lorsque les dépôts ont été effectués au moyen d'un véhicule, la sanction est de **750** à **1 500** €. S'ils sont le fruit d'une entreprise : **2** ans de prison et/ou **75.000** euros d'amende.

Nous faisons appel au civisme pour que cessent ces comportements irresponsables qui polluent le cadre de vie de tous.



## Permanence des finances publiques

A partir du mois de janvier 2021, un agent des Finances publiques assurera des permanences mensuelles à Labastide Saint Pierre (Maison de Services au Public) sur Rendez vous les :

Mercredi 13 janvier	de 9h30 à 12h30	Mercredi 14 avril	de 9h30 à 12h30 puis 14h00 à 17h00
Mercredi 10 février	de 9h30 à 12h30	Mercredi 12 mai	de 9h30 à 12h30 puis 14h00 à 17h00
Mercredi 10 mars	de 9h30 à 12h30	Mercredi 9 juin	de 9h30 à 12h30 puis 14h00 à 17h00



## Réunion de Quartier à Relance

La mise en place de réunions de quartier a constitué un engagement de l'équipe municipale. La première rencontre concernera le quartier de Relance.

Elle aura lieu courant février-mars 2021 à l'espace Jean Capellini (salle des fêtes). Afin de préparer cette réunion et recueillir l'avis des habitants, un questionnaire sera proposé préalablement aux habitants. L'objectif est de recueillir les témoignages des habitants pour formuler un diagnostic (voirie / sécurité, vivre ensemble...) et préparer un plan d'actions. Le quartier de Relance (limitrophe de Fronton) s'est beaucoup développé ces dernières années. Il compte près de 300 habitants.



**Mairie d'Orgueil** : 05.63.30.51.50 [mairie@orgueil.fr](mailto:mairie@orgueil.fr)  
Ouverture : lundi et jeudi de 8h30 à 12h00  
mardi mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00